



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 09 avril 2025

OBJET :

DE-25-04-1-23) CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LA CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES POUR L'ACHAT, LA POSE ET LA MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE GRANDES CUISINES ET BUANDERIES DES GROUPES SCOLAIRES, DES CRECHES ET AUTRES SERVICES DE LA VILLE

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi neuf avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 27 mars 2025 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-RANIN, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : Mme TOP (pouvoir à Mme BRÉON), Mme ODDON (pouvoir à M. TOURNE), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. RIBET), M. EPINAT (pouvoir à Mme LIBERT), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL).

Absents : M. GAGNY .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250409-lmc1H12983H1-DE
Date de réception en Préfecture : 11/04/2025
Date de Publication : 11/04/2025

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L2113-6 à L2113-8 offrant la possibilité aux acheteurs publics de recourir à des groupements de commandes ;

Considérant d'une part que la Ville a la charge financière des achats d'équipements et matériels de grandes cuisines et de buanderies des structures de la petite enfance et autres services de la Ville et d'autre part que la Caisse des écoles a la charge financière des achats d'équipements et matériels de grandes cuisines et de buanderies des écoles publiques de Vincennes ;

Considérant le souhait de mettre en place un groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des écoles afin de mutualiser les moyens et les procédures ;

Considérant le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des écoles en vue de la passation et de l'exécution du marché pour l'achat, la pose et la mise en service d'équipements et matériels de grandes cuisines et buanderies des groupes scolaires, des crèches et autres services de la Ville ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 31 mars 2025,

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du ,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des écoles pour l'achat, la pose et la mise en service d'équipements et matériels de grandes cuisines et buanderies des groupes scolaires, des crèches et autres services de la Ville.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250409-lmc1H12983H1-DE Date de réception en Préfecture : 11/04/2025 Date de Publication : 11/04/2025

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé